

Soutenance de Thèse de Roseline MOUCHEL-L'ABBE (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-these-roseline-mouchel-labbe>)

Les travaux ont été réalisés sous la direction de madame Anne-Laure LE NADANT

Résumé

Titre : L'approche par les droits culturels des personnes, créatrice de conditions favorables à l'action collective

Mots clés : Droits culturels, Auto-ethnographie, Théorie de la Régulation Sociale, Action collective, Recherche-intervention, Associations

Issus des droits humains fondamentaux, les droits culturels des personnes, rendus davantage accessibles en 2007 par la Déclaration de Fribourg, apparaissent comme un modèle pour réfléchir politiques et organisations. La culture y est envisagée dans son acception large, celle du tissage de nos liens sociaux, incitant à prendre en compte la personne, ses richesses, ses savoirs. L'appréhension des droits culturels invite à cheminer de la personne au collectif, du singulier au pluriel.

Les droits culturels dessinent ainsi une grammaire de la démocratie et permettent d'interroger les dynamiques de coopération et les processus de création de règles au sein des organisations. En mobilisant La théorie de la régulation sociale et ses perspectives régulationnistes, l'objectif de cette thèse est de comprendre comment une approche par les droits culturels crée les conditions favorables à l'action collective.

À partir d'une recherche intervention, menée à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, et en nous appuyant sur deux récits, l'un ingénierique, l'autre auto-ethnographique, nous montrons combien ces démarches revêtent un intérêt pour les sciences de gestion. Nous avançons qu'une approche par les droits culturels catalyse les énergies autour de projets collectifs dans un espace-temps-action situé. L'exploration des savoirs, assise sur une relation digne et de qualité, favorise les mises en complémentarité et contribue au développement des libertés et du pouvoir d'agir des personnes. Il apparaît enfin qu'une approche par les droits culturels nous dirige sur le chemin d'une démocratie active et créatrice, dans et pour les organisations.

Abstract

Title : Approach through cultural rights, a way to create conditions for collective action

Keywords: Cultural rights, Democracy, Theory of Social Regulation, Collective action, Prospective, Association

Derived from fundamental human rights, the cultural rights of individuals, made more accessible in 2007 by the Fribourg Declaration, appear as a model for thinking over policies and organizations.

Culture is considered in its broad sense, that of the weaving of our social ties. It encourages us to take into account the individual, their wealth, their knowledge. The understanding of cultural rights invites us to move from the person to the collective, from the singular to the plural, from the citizen to democracy.

Thus cultural rights outline a grammar of democracy enable us to question the dynamics of cooperation and the processes of creating rules within organizations. Thanks to the work on Social Regulation Theory and its regulationist perspectives, we aim to understand how a cultural rights approach creates favorable conditions for collective action.

Based on intervention research conducted at the Confédération Nationale des Foyers Ruraux, and drawing on two narratives, one engineering, the other auto-ethnographic, we show how useful these approaches can be for management sciences.

We argue that a cultural rights approach gathers energies around collective projects in a situated space-time-action.

Exploring the knowledge centered on a dignified and quality relationship, promotes complementarity and contributes to the development of freedoms and people's ability to react. Finally, an approach through cultural rights could lead us on the pathway of an active and creative democracy, within and meant for organizations.